

Le plan « Grand âge et autonomie » : à quand un 5ème risque de protection sociale ?

Le ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a présenté sa feuille de route « Grand âge et autonomie ». Ce plan porte des mesures de court terme pour soutenir les... [Voir la suite](#) [1]

Les mesures prévues de la loi de 2015 en matière de « Grand âge et autonomie » ont été présentées par le ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, lors d'une conférence de presse à Paris le 9 janvier 2020. Le plan « Grand âge et autonomie » vise à améliorer la situation des personnes âgées de 75 ans et plus, en particulier celles qui sont vulnérables. Les mesures prévues de la loi de 2015 en matière de « Grand âge et autonomie » ont été présentées par le ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, lors d'une conférence de presse à Paris le 9 janvier 2020. Le plan « Grand âge et autonomie » vise à améliorer la situation des personnes âgées de 75 ans et plus, en particulier celles qui sont vulnérables.

[Communiqué] Plan « Grand âge et autonomie » : à quand un 5ème risque de protection sociale ?

9 janvier 2020

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a présenté sa feuille de route « Grand âge et autonomie ». Ce plan porte des mesures de court terme pour soutenir les... [Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://csi-prieure-saint-thomas.fr/actu-adedom/communiqué-plan-grand-age-et-autonomie-quand-un-5eme-risque-de-protection-sociale>

Liens

[1] <https://csi-prieure-saint-thomas.fr/actu-adedom/communiqué-plan-grand-age-et-autonomie-quand-un-5eme-risque-de-protection-sociale>